



**Extrait du Registre  
Des  
Délibérations**

L'an deux mille dix sept

Le 12 Avril à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 6 avril 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 37

**Objet : Taux de Fiscalité Cotisation Foncière des Entreprises Taxe d'Habitation  
Taxe sur les propriétés Foncières Bâties Taxe sur les propriétés Foncières Non  
Bâties**

Présents : 29

BLANC Jean Franck (Teuillac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Mickael (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FUSEAU Mickael (Pugnac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (BOURG), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), Angélique LUSSEAU (Saint André de Cubzac), MABILLE Christian (Peujard), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), DEVESA Olivier suppléant de SAEZ Catherine (Tauriac), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 8

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à BORRELLY Marie-Claire, BASTIDE Jacques (Saint Laurent d'Arce) pouvoir à Alain DUMAS, FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac) pouvoir à Georges MIEYEVILLE, LARRIEU Josette (Saint Gervais) pouvoir à BRIDOUX-MICHEL Nadia, LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) pouvoir à BRUN Jean Paul, MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac) pouvoir à MONSEIGNE Célia, MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée) pouvoir à Sylvain GUINAUDIE, SAGASTI Sylvie (Peujard) pouvoir à MABILLE Christian.

Absent excusé : 0

**Secrétaires de séance : Alain TABONE**

A compter de l'année 2011, le nouveau dispositif fiscal est entré en application, ainsi la Communauté de Communes du Cubzaguais doit voter les taux de Contribution Foncière des Entreprises, de Taxe d'habitation, de Taxe Foncière et de taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties.

Considérant l'extension de périmètre de la CDC du Cubzaguais,

Considérant les réunions thématiques préalables à l'extension de périmètre de la Communauté de Communes du Cubzaguais des mois de juillet et novembre 2016,

Considérant le Débat d'Orientations Budgétaires du 30 novembre 2016,

Considérant le Budget Primitif approuvé le 28 décembre 2016,

Sur avis favorable de la Commission n°4 : « Pôle Pilotage financier, grands projets, communication, ressources Humaines et Services Techniques »

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide de fixer les taux de fiscalités directes locales de la manière suivantes:

CFE : 25.74%  
TH : 7.94%  
TFB : 0.50%  
TFNB : 2.29%

Pour : 34  
Contre : 0  
Abstention : 3

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac  
Le 12 avril 2017.

Le Président,

A.DUMAS.

